



Châtellerauld, le 11/03/2025

A l'attention de Monsieur Abelin
Maire Président de la Ville, du CCAS,
de la Communauté
d'Agglomération de Grand Châtellerauld
78 Boulevard Blossac
86100 Châtellerauld

Objet : préavis de grève pour les journées du 17 au 31 mars 2025 inclus couvrant l'ensemble des agents de la Ville, du CCAS et de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerauld.

Monsieur le Maire Président,

L'expérimentation du temps de travail / annualisation service piscines/baignades présentée lors des comités sociaux territoriaux des 18 décembre 2024 et du 7 janvier 2025 a reçu un avis défavorable à l'unanimité des représentants du personnel.

En effet, les agents employés au sein de ces services ont exprimé à travers les organisations syndicales des problématiques engendrées par cette mesure :

- mode de gestion du temps de travail ne relevant pas de l'annualisation,
- perte des jours de 6 jours de réduction du temps de travail (RTT),
- cycle de travail / bornes horaires erronées
- mise en place de repos compensateurs non réglementaires

....

Par courrier du 22 janvier 2025, les représentants CFDT, CGT et UNSA ont sollicité la réouverture de réunion de travail à ce sujet, demande que vous avez refusée par réponse du 29 janvier 2025.

Face à votre décision de ne pas mettre en œuvre un dialogue social et de ne pas prendre en compte le souhait des agents, mais d'imposer des mesures non réglementaires invoquant un pseudo accord des agents, le syndicat CGT appelle l'ensemble des agents de la Ville, du CCAS et de la communauté d'Agglomération du pays châtelleraudais à se mobiliser pour soutenir les agents employés au sein des piscines pour :

- **le maintien des jours de RTT,**
- **la mise en place de cycles de travail et de bornes horaires en adéquation avec leur temps de travail,**
- **la suppression de l'annualisation,**
- **la suppression des repos compensateurs en remplacement des RTT.**

C'est pour ces raisons que la CGT des Territoriaux de Châtellerauld prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Ville, du CCAS et de Grand Châtellerauld pour le 17 mars 2025, 18 mars 2025, 19 mars 2025, 20 mars 2025, 21 mars 2025, 22 mars 2025, 23 mars 2025, 24 mars 2025, 25 mars 2025, 26 mars 2025, 27 mars 2025, 28 mars 2025, 29 mars 2025, 30 mars 2025, 31 mars 2025.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Maire Président, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Générale,

Valérie HERNANDEZ

Copie : Elu(e)s au personnel, DGS, DRH, Responsable des piscines, Directeur des Sports.

